



**Avant Programme**  
**Championnats de Tunisie Cadets**  
**Organisé par : La Fédération Tunisienne des Sports Equestres La Soukra**

Date : 27, 28, 29 & 30 Juin 2013  
Lieu : Centre National des Sports Equestres la Soukra.

**CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS:**

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23<sup>e</sup> édition, mise à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 24<sup>e</sup> édition, mise à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2013
- Règlement vétérinaire, 13<sup>ème</sup> édition, mise à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**ORGANISATEUR :**

Fédération Tunisienne des Sports Equestres

**COMITE D'ORGANISATION :**

Président: Cdt Hatem Ben Mabrouk

Membres: Mr. Habib Gallalou, Mr. Anis Sallami

Trésorerie: Mr Ridha Jemaii

Secrétariat: Melle Thouraya Ayadi

**JURY DE TERRAIN :**

Président : Dr. Akram Ben Salah (FEI\*\*\*)

Membres : Mr. Youssef Mhiri (FEI\*\*) Mr. Younes Bedoui (JN)

Commission d'appel : Mr. Lassed Rezguani

Stagiaire : Mr. Imed Zarrouk (JN)

Chef Steward : Mr. Khalil Boubahri

Steward: Mr. Dhia Akermi, Mr. Lassad Hamdi, Mr. Abderrazek Boussaid

**CHEFS DE PISTE :**

Mr. Habib Gallalou

Mr. Lassed Ben Othmane

**MEDECIN VÉTÉRINAIRE:**

Dr Sofiene Ezzar

**MEDECIN DU CONCOURS :**

Dr Idriss Ben Souda

**MARECHAL FERRANT :**

Mr Ridha Badraoui

## PROGRAMME DU CONCOURS

### **JEUDI 27 JUIN 2013:**

17h30: Visite vétérinaire pour les chevaux participants au **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS** au terrain de l'ASMT.

18h30: Reconnaissance de la piste : 1<sup>ère</sup> Journée **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS**

### **VENDREDI 28 JUIN 2013:**

17h30: Visite vétérinaire pour les chevaux participants au **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS CHEVAUX** au terrain de l'ASMT.

18h30: Reconnaissance de la piste : 1<sup>ère</sup> Journée **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS CHEVAUX**

### **SAMEDI 29 JUIN 2013:**

16h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve CSO\*\* (110 cm)

18h00: Reconnaissance de la piste : 2<sup>ème</sup> Journée **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS**

### **DIMANCHE 30 JUIN 2013:**

16h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve CSO\*\*\* (120 cm)

18h00: Reconnaissance de la piste : 2<sup>ème</sup> Journée **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS CHEVAUX**

**Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la F.T.S.E**

**et devront être accompagnés de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury.**

**N.B : Les horaires des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.**

# SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

## DEROULEMENT

Extérieur

## PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 60 x 70 m

Nature : Sable

## TERRAINS D'ÉCHAUFFEMENT

Paddock d'échauffement: Dimensions : 30 x 60 m

Nature : Sable

Piste de Détente : Dimensions : 40 x 60 m

Nature : Sable

## FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

## MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

## ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : [www.ftse-tn.com](http://www.ftse-tn.com):

Pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS : **Avant Mercredi 26 Juin 2013 à 23h.**

Pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS CHEVAUX : **Avant Jeudi 27 Juin 2013 à 23h.**

Pour l'épreuve CSO\*\* : **Avant Vendredi 28 Juin 2013 à 23h.**

Pour l'épreuve CSO\*\*\* : **Avant Samedi 29 Juin 2013 à 23h.**

Date limite pour le règlement des engagements au secrétariat de la FTSE La Soukra:

Pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS : **Avant Jeudi 27 Juin 2013 à 12h.**

Pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS CHEVAUX : **Avant Vendredi 28 Juin 2013 à 12h.**

Pour l'épreuve CSO\*\* : **Avant Samedi 29 Juin 2013 à 12h.**

Pour l'épreuve CSO\*\*\* : **Avant Dimanche 30 Juin 2013 à 12h.**

Frais : 20 Dinars pour les épreuves CSO\*\* & CSO\*\*\*

40 Dinars pour les **CHAMPIONNATS DE TUNISIE CADETS PONEYS ET CHEVAUX**

**NB : Les engagements terrain ne sont pas possibles pour les CHAMPIONNATS DE TUNISIE PONEYS ET CHEVAUX.**

## SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

### **1<sup>ère</sup> Journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS**

Date et heure : Jeudi 27 Juin 2013 à 18h30

Catégorie de Cavaliers : **Cavaliers Cadets**

**Les Cavaliers étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.**

Catégorie de Chevaux: Poneys

Barème : Barème A au chrono avec Barrage (**Art. 238.2.2.**)  
**(Chrono et barrage pour le classement de l'épreuve ; classement championnat cadets poneys détaillé en Annexe I)**

Vitesse: 325 m/min

Hauteur Max: 85 cm

Largeur Max: 95 cm

Classement	Prix
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille
2 <sup>ème</sup>	Médaille
3 <sup>ème</sup>	Médaille
4 <sup>ème</sup>	Médaille
5 <sup>ème</sup>	Médaille

### **1<sup>ère</sup> Journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS CHEVAUX**

Date et heure : Vendredi 28 Juin 2013 à 18h30

Catégorie de Cavaliers : **Cavaliers Cadets**

**Les Cavaliers étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux sauf Poneys

Barème : Barème A au chrono avec Barrage (**Art. 238.2.2.**)  
**(Chrono et barrage pour le classement de l'épreuve ; classement championnat cadets chevaux détaillé en Annexe II)**

Vitesse: 325 m/min

Hauteur Max: 90 cm

Largeur Max: 100 cm

Classement	Prix
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille
2 <sup>ème</sup>	Médaille
3 <sup>ème</sup>	Médaille
4 <sup>ème</sup>	Médaille
5 <sup>ème</sup>	Médaille

## **Epreuve CSO\*\***

<u>Date et heure :</u>	Samedi 29 Juin 2013 à 16h30
<u>Catégorie de Cavaliers:</u>	<b>Licence Compétition</b>
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux
<u>Barème :</u>	Barème en deux phases à temps différé <b>(Art.274.5.6)</b>
<u>Vitesse :</u>	350 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 110 cm
<u>Largeur:</u>	Max 120 cm

<b>Classement</b>	<b>Prix</b>
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille + 200
2 <sup>ème</sup>	Médaille + 150
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 100
4 <sup>ème</sup>	Médaille + 80
5 <sup>ème</sup>	Médaille + 70
<b>Dotation Totale</b>	<b>600 Dinars</b>

## **2<sup>ème</sup> Journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS**

<u>Date et heure :</u>	Samedi 29 Juin 2013 à 18h00
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	<b>Cavaliers Cadets</b> <b>Les Cavaliers étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.</b>
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Poneys
<u>Barème :</u>	Barème en 2 manches 1 <sup>ère</sup> manche sans chrono 2 <sup>ème</sup> manche au chrono (Art. 273.3.3.2)
<u>Vitesse:</u>	325 m/min
<u>Hauteur Max:</u>	90 cm
<u>Largeur Max:</u>	100 cm

<b>Classement</b>	<b>Prix</b>
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille
2 <sup>ème</sup>	Médaille
3 <sup>ème</sup>	Médaille
4 <sup>ème</sup>	Médaille
5 <sup>ème</sup>	Médaille

## **Epreuve CSO\*\*\***

<u>Date et heure :</u>	Dimanche 30 Juin 2013 à 16h30
<u>Catégorie de Cavaliers:</u>	<b>Licence Compétition</b>
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 6 ans et plus sauf jeunes chevaux
<u>Barème :</u>	Barème A au chrono avec Barrage ( <b>Art. 238.2.2.</b> )
<u>Vitesse :</u>	350 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 120 cm
<u>Largeur:</u>	Max 130 cm

<b>Classement</b>	<b>Prix</b>
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille + 300
2 <sup>ème</sup>	Médaille + 250
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 200
4 <sup>ème</sup>	Médaille + 150
5 <sup>ème</sup>	Médaille + 100
<b>Dotation Totale</b>	<b>1000 Dinars</b>

## **2<sup>ème</sup> Journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS CHEVAUX**

<u>Date et heure :</u>	Dimanche 30 Juin 2013 à 18h00
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	<b>Cavaliers Cadets</b> <b>Les Cavaliers étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.</b>
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux sauf Poneys
<u>Barème :</u>	Barème en 2 manches 1 <sup>ère</sup> manche sans chrono 2 <sup>ème</sup> manche au chrono (Art. 273.3.3.2)
<u>Vitesse:</u>	325 m/min
<u>Hauteur Max:</u>	95 cm
<u>Largeur Max:</u>	105 cm

<b>Classement</b>	<b>Prix</b>
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille
2 <sup>ème</sup>	Médaille
3 <sup>ème</sup>	Médaille
4 <sup>ème</sup>	Médaille
5 <sup>ème</sup>	Médaille



# ANNEXE I

## **Déroulement du CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS :**

### Poneys :

- Pour être autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets – Poneys, les poneys doivent subir avec succès une visite de contrôle vétérinaire. Les poneys doivent être présentés à la visite vétérinaire avec leur carnet de vaccination à jour.
- Les poneys autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets – Poneys doivent mesurer au plus 1m49 au garrot (1m48 déferés).
- Un poney ne peut participer qu'une seule fois au championnat de Tunisie Cadets– Poneys.

### Cavaliers :

- Les cavaliers autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets – Poneys doivent être de nationalité tunisienne.
- Un cavalier est autorisé à participer à un seul championnat pour une année (Les cadets ont le droit de participer au championnat Cadets – Poneys et Chevaux)
- Les cavaliers autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets– Poneys sont les cavaliers dont l'année de naissance est égale ou postérieure à 1999.
- Un cavalier ne peut participer au championnat de Tunisie Cadets– Poneys qu'avec un seul poney. Un cavalier peut participer avec plusieurs poneys mais un seul poney sera retenu pour le classement du championnat de Tunisie Cadets– Poneys. Le cavalier doit déclarer le poney avec lequel il va participer au Championnat de Tunisie Cadets– Poneys. Le cavalier doit monter en premier le poney qui va compter pour le classement du championnat de Tunisie Cadets– Poneys dans toutes les épreuves du championnat de Tunisie Cadets– Poneys. En l'absence de déclaration faite par le responsable du club le premier poney ayant été monté par le cavalier sera considéré comme poney comptant pour le championnat

### Ordre de Passage :

- Pour la première journée et la 1<sup>ère</sup> manche de la deuxième journée du championnat Cadets Poneys : Tirage au sort.
- Pour la 2<sup>ème</sup> manche de la deuxième journée: ordre inverse du nombre de points cumulés lors de la première journée et de la 1<sup>ère</sup> manche de la deuxième journée. En cas d'égalité de points l'ordre de passage de la 1<sup>ère</sup> manche de la deuxième journée sera conservé.
- Pour les cavaliers qui montent plusieurs poneys, le poney qui compte pour le championnat Cadets Poneys est monté en premier dans toutes les épreuves.
- Un couple éliminé dans la première et deuxième journée du championnat Cadets Poneys peut participer au reste de la compétition. Il totalisera un score de 20 points en plus du nombre de points du dernier couple classé à ce stade de la compétition. Les couples éliminés lors de la 1<sup>ère</sup> manche de la deuxième journée du championnat sont éliminés du championnat de Tunisie Cadets Poneys et ne peuvent participer à la deuxième manche de la deuxième journée.

### Classement :

Est déclaré champion de Tunisie Cadets Poneys le couple qui cumule le moins de points après le déroulement de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> journée du championnat. En cas d'égalité de points c'est le temps de la 2<sup>ème</sup> manche de la deuxième journée qui départagera les concurrents.

### Dotations :

<b>Classement</b>	<b>Prix</b>
1 <sup>er</sup>	Coupe+ Médaille + 250
2 <sup>ème</sup>	Médaille + 180
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 120
4 <sup>ème</sup>	80
5 <sup>ème</sup>	70
6 <sup>ème</sup>	50
7 <sup>ème</sup>	50
8 <sup>ème</sup>	50

9 <sup>ème</sup>	50
10 <sup>ème</sup>	50
<b>Dotation Totale</b>	<b>950 Dinars</b>

## **ANNEXE II**

### **Déroulement du CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS CHEVAUX :**

#### Chevaux :

- Pour être autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets – Chevaux, les chevaux doivent subir avec succès une visite de contrôle vétérinaire. Les chevaux doivent être présentés à la visite vétérinaire avec leur carnet de vaccination à jour.
- Les chevaux autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets – Chevaux doivent mesurer plus de 1m49 au garrot (1m48 déferés).
- Un cheval ne peut participer qu'une seule fois au championnat de Tunisie Cadets – Chevaux.

#### Cavaliers :

- Les cavaliers autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets– Chevaux doivent être de nationalité tunisienne.
- Un cavalier est autorisé à participer à un seul championnat pour une année (Les cadets ont le droit de participer au championnat Cadets – Poneys et Chevaux)

- Les cavaliers autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets- Chevaux sont les cavaliers dont l'année de naissance est égale ou postérieure à 1999.
- Un cavalier ne peut participer au championnat de Tunisie Cadets- Chevaux qu'avec un seul cheval. Un cavalier peut participer avec plusieurs chevaux mais un seul cheval sera retenu pour le classement du championnat de Tunisie Cadets- Chevaux. Le cavalier doit déclarer le cheval avec lequel il va participer au Championnat de Tunisie Cadets- Chevaux. Le cavalier doit monter en premier le cheval qui va compter pour le classement du championnat de Tunisie Cadets- Chevaux dans toutes les épreuves du championnat de Tunisie Cadets- Chevaux. En l'absence de déclaration faite par le responsable du club le premier cheval ayant été monté par le cavalier sera considéré comme cheval comptant pour le championnat

#### Ordre de Passage :

- Pour la première journée et la 1<sup>ère</sup> manche de la deuxième journée du championnat Cadets Chevaux : Tirage au sort.
- Pour la 2<sup>ème</sup> manche de la deuxième journée: ordre inverse du nombre de points cumulés lors de la première journée et de la 1<sup>ère</sup> manche de la deuxième journée. En cas d'égalité de points l'ordre de passage de la 1<sup>ère</sup> manche de la deuxième journée sera conservé.
- Pour les cavaliers qui montent plusieurs chevaux, le cheval qui compte pour le championnat Cadets Chevaux est monté en premier dans toutes les épreuves.
- Un couple éliminé dans la première et deuxième journée du championnat Cadets Chevaux peut participer au reste de la compétition. Il totalisera un score de 20 points en plus du nombre de points du dernier couple classé à ce stade de la compétition. Les couples éliminés lors de la 1<sup>ère</sup> manche de la deuxième journée du championnat sont éliminés du championnat de Tunisie Cadets Chevaux et ne peuvent participer à la deuxième manche de la deuxième journée.

#### Classement :

Est déclaré champion de Tunisie Cadets Chevaux le couple qui cumule le moins de points après le déroulement de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> journée du championnat. En cas d'égalité de points c'est le temps de la 2<sup>ème</sup> manche de la deuxième journée qui départagera les concurrents.

### Dotations :

<b>Classement</b>	<b>Prix</b>
1 <sup>er</sup>	Coupe+ Médaille + 250
2 <sup>ème</sup>	Médaille + 180
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 120
4 <sup>ème</sup>	80
5 <sup>ème</sup>	70
6 <sup>ème</sup>	50
7 <sup>ème</sup>	50
8 <sup>ème</sup>	50
9 <sup>ème</sup>	50
10 <sup>ème</sup>	50
<b>Dotation Totale</b>	<b>950 Dinars</b>

## **ANNEXE III**

### Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 dt et déposée auprès du président du jury dans Les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Une liste des services médicaux et vétérinaires d'urgence sera communiquée aux participants à leur arrivée sur le site du concours.

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et Dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

### Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage cause par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval a un tiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des Concours

Equestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiées au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du Jury.